



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATANIE
MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA
SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :**

Le Conseil municipal de Grosses-Roches, lors de la séance du 18 décembre 2023 il a été déposé et donné un avis de motion concernant l'adoption d'un projet de règlement numéro 375 sur le traitement des élus municipaux et abrogeant les règlements antérieurs.

QU'une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 122, rue de la Mer, durant les heures normales de bureau, à compter de ce jour.

GROSSES-ROCHES, le 19 décembre 2023.

La greffière,


LINDA IMBEAULT
